

20.12.2005 - 14:54 Uhr

LUSP évalue les résultats de la conférence ministérielle de Hong- Kong avec des sentiments mitigés

Brugg (ots) -

Le comité de LUSP s'est penché sur les résultats de la Conférence ministérielle de Hong-Kong. Le résultat le plus tangible de cette conférence est l'établissement d'une date butoir fixée à 2013 pour l'élimination de toutes les formes de subventions à l'exportation. Pour l'agriculture suisse, cette disparition d'environ 200 mio. francs d'aides à l'exportation aura pour conséquence une pression supplémentaire sur les prix des produits indigènes. L'USP ne peut accepter cette décision qu'à la condition expresse que toutes les formes d'aides à l'exportation utilisées par d'autres pays membres de l'OMC soient également effectivement éliminées.

LUSP salue également les avancées observées en faveur de pays les moins avancés et soutient une politique économique plus juste en faveur de ces derniers. La position très réservée de certains pays émergents exportateurs envers les pays les moins avancés montre bien que la négociation agricole à l'OMC ne se limite pas à un simple affrontement entre pays industrialisés importateurs nets et pays exportateurs. La déclaration ministérielle de Hong-Kong, même si elle permet de relancer et de clarifier quelque peu le calendrier du cycle de Doha, n'en reste pas moins très préoccupante de par sa teneur:

En matière de réduction des droits de douane, la fixation d'une formule de réduction différenciée à quatre bandes ainsi que le maintien de la possibilité de plafonner les droits de douane (capping) ne changent rien à la donne. Ainsi, c'est toujours le scénario du pire qui prévaut avec une perte potentielle de près de 3 Mrd. de francs en terme de valeur de la production suisse, et ceci uniquement en ce qui concerne le domaine de l'accès au marché. Petit point positif, le principe d'un traitement, même circonstancié, des produits sensibles semble agréé.

En matière de soutien interne, la terminologie employée dans la déclaration ministérielle n'est pas rassurante. La prise en considération du niveau de soutien notifié à l'OMC comme point de départ pour les futures réductions pourrait être remise en question.

L'extension de la protection des indications géographiques à tous les produits agricoles reste lettre morte.

La déclaration ministérielle fixe au 30 avril 2006 la date d'établissement des modalités complètes et au 31 juillet 2006 celle du dépôt des listes de concessions. Une aussi soudaine accélération du calendrier est douteuse, vu les difficultés rencontrées dans le passé pour de bien minces progrès et laisse présager une intense pression sur la négociation agricole dès le début de l'année 2006.

La délégation de l'USP présente sur place a déployé de gros efforts pour influencer autant que possible le processus de négociations. L'USP restera très vigilante et s'exprimera de manière indépendante dès que le besoin s'en fera sentir.

Plus d'informations:

Hansjörg Walter, Président USP, Mobile 079 404 33 92
Jacques Bourgeois, Directeur USP, Mobile 079 219 32 33
John Dupraz, Viceprésident USP, Mobile 079 310 08 04
Heidi Bravo, Internationale USP, Mobile 078 681 86 06
www.sbv-usp.ch

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100006217/100502179> abgerufen werden.